



## Heure supplément compté en heure normal car arrêt maladie

-----  
Par Receptionist

Bonjour, ce mois d'août j'ai fait 26h30 de plus. Une portion est censée être compté en heure complémentaire majorité à 10% et une autre partie majoré à 25% en haute supplémentaire. Seulement j'ai été mis en arrêt maladie pour deux jours soit 24h. J'ai reçu ma paie aujourd'hui et j'ai reçu 7? de plus que si je n'avais pas fait d'heure supplémentaire. Je suis en attente de ma fiche de paie mais le plus probable est que mes employeurs aient compté mes heures en plus comme heure 'normal' et donc non majoré car j'ai été en arrêt de travail.

Est ce légal? Si non pouvez vous m'indiquer les textes le mentionnant s'il vous plaît.

Je voulais aussi demander si c'est légal de signer un avenant ( augmentant les heure par semaine afin de ne pas me payer en majoré)après avoir déjà effectué les heures? Car cela c'est déjà passé l'année dernière.

Merci pour cette future aide  
Bien à vous

-----  
Par janus2

Bonjour,

Il aurait été utile de nous donner l'horaire contractuel du contrat et les heures effectuées semaine par semaine.

Pour répondre dans le cas général d'un temps plein 35 heures hebdo travaillant 7 heures sur 5 jours, les heures supplémentaires sont celles faites au delà des 35 heures dans la semaine. Donc par exemple si le salarié travaille effectivement 36 heures, il a effectué une heure supplémentaire. Mais s'il est absent un jour de la semaine et qu'il effectue une heure de plus les 4 autres jours, il aura accompli 32 heures, donc aucune heure supplémentaire (puisque moins de 36 heures). En revanche, les 4 heures faites en plus de l'horaire contractuel devront être payées en plus, mais au taux normal non majoré.

A adapter à votre cas...

-----  
Par Receptionist

Sur mon contrat il est noté 24h par semaine. Je travaille le week end.

La semaine du 31/06 j'ai fait 4h de plus soit 28h.

La semaine suivante j'ai travaillé 22h30 et j'ai été en arrêt de maladie le week end suivant pour une chute.

Le reste des semaine a été normal 24h.

L'arrêt maladie compte comme une absence normal?

Pouvez m'éclairer?